Charles MOLLION

Etat-civil

Né(e) le/en 28/10/1899 à Ravières (89)

Profession en 1940 : Tailleur de pierre
Domicile en 1940 : 50 rue Chabot à Dijon (21)

Résistance

Lieux d'action : Côte-d'Or
Organisation de Résistance : FFI

Fusillé ou exécuté

Date d'exécution : 20/08/1943
Lieu d'exécution : Dijon – Stand de tir Montmuzard

Commentaires

Mort pour la France : Militant communiste ; résistant, membre des FTPF. Fils d'un carrier, frère de Georges Mollion, Charles Mollion, lui-même tailleur de pierre, était en 1936 secrétaire du syndicat du Bâtiment ; Pendant la guerre, il était domicilié avec sa femme 50 rue Chabot à Dijon. Résistant, auteur de sabotages dont celui sur la ligne Paris-Lyon-Marseille dans la nuit du 29 au 30 avril 1943, à Nuit-sur-Ravières, Charles Mollion fut arrêté par la gendarmerie française (GMR Bourgogne), remis

aux Allemands, détenu à la prison de Dijon. Il était accusé d’avoir reconstitué la section du Parti communiste clandestin à Ravière. La femme de Charles Mollion tenta de le faire disculper en envoyant deux lettres successives, au Préfet délégué de Côte-d’Or et demandant qu’une nouvelle enquête soit faite. Ces arguments furent jugés sans valeur par la police française, en effet la préfecture lui avait adressé un arrêté d’arrestation depuis juin 1942. Il fut condamné à mort par le tribunal allemand FK 669 de Dijon, le 11 août 1943 pour « activité communiste et sabotage » Dans ses souvenirs de guerre (1939-1945), Robert Loffroy ajoute : « le chef de la brigade de gendarmerie de Ravières, qui avait arrêté et livré aux Allemands qui le fusillèrent le grand résistant Charles Mollion, fut lui aussi capturé par le maquis Vauban, jugé par un conseil de guerre et exécuté. »

Sources et bibliographie utilisées

Jean-Pierre Petit - Service historique de la Défense, Vincennes GR 16 P 425074 Service historique de la Défense, Caen AC 21 P 599680